

Zeitschrift:	Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers
Herausgeber:	Schweizerische Chorvereinigung
Band:	9 (1986)
Heft:	2
Rubrik:	Les Associations cantonales de l'USC. Partie 7, La Fédération des sociétés de chant du Valais (Verband Walliser Gesangvereine)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partie française

Les associations cantonales de l'USC (7)

La Fédération des sociétés de chant du Valais (Verband Walliser Gesangvereine)

Hier et aujourd'hui

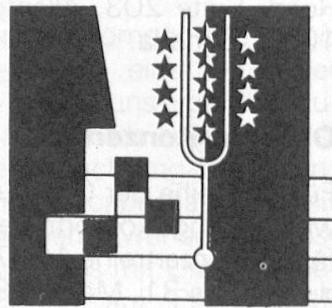
Il y a 80 ans cette année, la Fédération cantonale valaisanne organisait à Sion sa première fête cantonale. Elle comptait alors quelque 600 chanteurs, dont 318 participèrent à cette rencontre.

Que de chemin parcouru depuis 1906, pour parvenir à l'*effectif actuel*: quelque 60 sociétés, dont 47 participeront en 1986 à la fête de Saint-Maurice, avec un effectif annoncé de 2000 chanteurs et chanteuses. A ce chiffre, il faut ajouter plus de 50 chœurs d'enfants et chœurs de jeunes, groupant quelque 2000 chanteurs. La relève semble donc assurée . . . si les chœurs d'adultes savent accueillir, dans le plein sens de ce terme, les futurs chanteurs qui se préparent ainsi dans ces pépinières enthousiastes.

Au début, les fêtes se déroulèrent tous les deux ans. La guerre de 14–18 interrompit ce rythme et l'on reprit en 1920 avec une cadence d'une fête tous les 3 ans. Nouvelle interruption avec la guerre 39–45. Depuis 1946, les fêtes se déroulent régulièrement tous les 4 ans, dans les 7 villes du canton, selon un ordre presque rituel.

Il y a quelques années encore, les *chœurs d'hommes* constituaient la majorité des sociétés. En deux périodes de «mue» — à la fin de la seconde guerre mondiale et dans les années 70 — plusieurs chœurs d'hommes se transformèrent en *chœurs mixtes*. Mais cette évolution s'est ralentie maintenant, et les quelques chœurs d'hommes qui ont survécu semblent bien décidés à maintenir cette tradition, tout en collaborant volontiers avec les autres ensembles. On peut s'en réjouir, car la disparition des chœurs d'hommes eût été un appauvrissement dans l'éventail des genres et des répertoires.

Quand on parle de la Fédération valaisanne, il est intéressant de noter que plus du 80% des chœurs sont des *chœurs d'église*, mais que la Fédération elle-même n'est pas une association de caractère religieux. Les deux aspects — chant liturgique et chant profane — cohabitent donc fort bien: tous les chœurs qui le désirent peuvent participer aux fêtes, mais la messe constitue toujours un moment très important des rencontres cantonales. Cet état de fait comporte pourtant un inconvénient: les *chœurs de langue allemande* sont relativement peu nombreux dans la Fédération, car les chœurs religieux du Haut-Valais sont regroupés dans une fédération régionale des Céciliennes. A part trois chœurs profanes qui n'en font donc pas partie, seuls quelques chœurs d'église haut-valaisans sont à la fois membres des deux fédérations.



Georges Roux

Dans le Bas-Valais, par contre, la plupart des chœurs appartiennent à la fois à la Fédération cantonale et à l'une des *trois fédérations régionales* qui se partagent le territoire, sans que cela apparaisse comme une concurrence. Bien au contraire, les relations sont actuellement excellentes, et les présidents de ces fédérations régionales sont membres du Comité cantonal, ce qui renforce les contacts et développe l'amitié. Pour être complet dans ce tableau, il faut encore mentionner le rôle très actif joué par l'*Association valaisanne des chefs de chœur*, sous la conduite dynamique de son président Jean-Pierre Salamin. Ceux qui voudraient des précisions à ce sujet peuvent relire, dans le dernier numéro de cette revue, le compte-rendu du week-end de travail organisé en novembre à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de cette association, et l'évocation d'une de ses plus intéressantes réalisations, son « *foyer musical* », créé à l'intention des directeurs, et leur offrant une abondante documentation.

La prochaine fête cantonale

Les 30, 31 mai et 1^{er} juin prochain, les chœurs valaisans se retrouveront à *Saint-Maurice* pour leur 22^{ème} fête cantonale. Si l'on additionne chœurs d'enfants, chœurs de jeunes et chœurs d'adultes, on arrive à un chiffre de quelques *4000 chanteurs*.

Le vendredi sera consacré aux *chœurs d'enfants*, qui chanteront en salle devant un jury, sur les places de la petite ville, et dans les rues au cours d'un joyeux cortège.

Le samedi sera réservé aux productions des chœurs d'adultes et des *chœurs de jeunes*, et les temps libres seront occupés par diverses productions en ville.

Si les activités « officielles » des sociétés se présentant en *concours* seront limitées au passage devant le jury — avec chœur imposé, chœur d'un mois et chœur de choix a cappella, selon 3 divisions hommes et 3 divisions mixtes — les autres chœurs prépareront, en plus de leurs productions devant le jury, une œuvre commune dans le cadre d'un des 4 *ateliers chantants*. Les pièces ainsi préparées seront présentées ensuite au cours d'un concert, programmé deux fois (17 h et 20 h), et qui comportera 4 parties:

- chœurs romantiques pour voix de femmes (dir. Léon Jordan),
- chœurs d'auteurs valaisans, voix mixtes (Dir. Edouard Delaloye),
- Magnificat, de Durante (dir. Paul Bourban),
- Louanges, de Reichel (dir. Michel Veuthey).

Ces œuvres seront accompagnées par des ensembles instrumentaux.

Un atelier consacré à des chœurs d'opéra avait été prévu pour les chœurs d'hommes, mais il fut retiré du programme, seul un chœur s'étant annoncé pour cette réalisation . . . Tous les autres ont tenu à participer au concours, qui, par son aspect compétitif, s'accordait mal avec l'esprit exigé d'un travail communautaire en atelier.

Le dimanche verra successivement le concert de *chant grégorien*, une heure de répétition d'ensemble, la messe, puis, l'après-midi, un grand cortège chantant, suivi de la cérémonie de clôture.

Précisons encore que, vu le nombre important des sociétés participant à la fête, quelques chœurs de la région se produiront déjà le vendredi soir devant le jury, pour décharger quelque peu le programme du samedi.

Le souci de la formation

Tous les 4 ans une rencontre de 3 jours, cela ne suffit pas à combler le zèle d'un président cantonal aussi actif que Georges Roux. Aussi a-t-il tenu à développer, d'en-tente avec son comité, la commission de musique, les fédérations régionales et l'*Association des chefs de chœur*, un programme de formation dans lequel les divers tâches sont bien définies:

- les fédérations régionales se chargent des cours destinés aux *chanteurs*;
- la fédération cantonale organise la *formation de base des directeurs* débutants, en bonne collaboration avec le Conservatoire cantonal;
- l’Association valaisanne des chefs de chœur assume la responsabilité du *perfectionnement* des directeurs en activité;
- la *formation plus spécialisée* – direction d’ensembles instrumentaux, par exemple – est laissée aux bons soins de l’Union suisse des chorales;
- enfin, la *spécialisation liturgique*, très importante dans un canton comme le Valais, est confiée à la Commission de musique sacrée et à l’Association des Semaines romandes de musique sacrée.

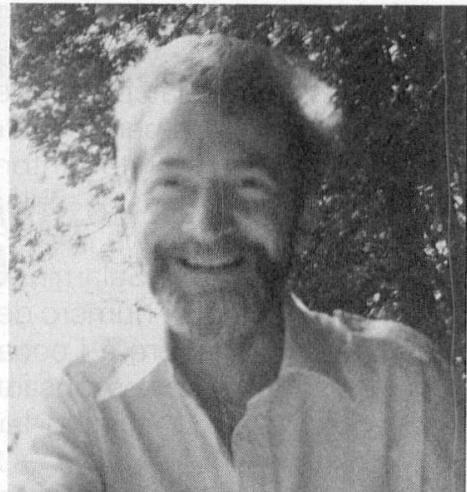
Cela fait beaucoup de choix, beaucoup de travail, mais aussi beaucoup d’occasion de rencontre et de collaboration.

Mentionnons encore tout ce qui se fait en Valais, ou va se faire, pour les *chœurs d’enfants*. Et là il convient de mentionner le travail discret, mais combien efficace, d’un spécialiste en la matière, Léon Jordan, dont la compétence, le dévouement et la persévérance ont fait beaucoup pour le développement du chant dans les écoles et dans les chœurs d’enfants.

Vers l’avenir

Il est bien difficile de prévoir comment toute cette activité chorale va évoluer dans cette fin de siècle: tant de choses se transforment dans notre société que l’on peut être tenté de douter de l’avenir de nombreuses formes d’activités socio-culturelles. Mais une chose est certaine: si le chant choral peut subsister dans nos communautés de villes et de villages, il contribuera plus que jamais à assurer ces relations humaines et cette connaissance réciproque, transcendant les différences de milieux sociaux et d’origines, qui aident à vivre. Mais cela suppose que les responsables de nos chorales et de nos fédérations ne se contentent pas de reproduire les modèles hérités du siècle passé: ils doivent faire preuve d’imagination pour créer les formes d’activité capables de s’intégrer dans la vie sociale de demain.

Michel Veuthey, président de la commission de musique



Michel Veuthey

Zusammenfassung: Vor 80 Jahren fand das erste Kantonal-Gesangfest des *Verbands Walliser Gesangvereine* statt. Michel Veuthey, Präsident der Musikkommission, zieht in seinem Porträt des Verbands einen Bogen über die Geschichte, präsentiert das nächste Gesangfest, das Ende Mai stattfinden wird, bespricht Probleme der Ausbildung und blickt in die Zukunft, in deren soziales Leben sich die Chöre nur einpassen können, wenn sie sich nicht mit den Modellen der Vergangenheit begnügen, sondern neue Formen der Aktivität entwickeln.